

Ouvillac le 11 Juin 1919



Monsieur le Préfet du Cantal

J'ai l'honneur de vous prier de
vouloir bien me faire délivrer un passeport
pour me rendre à Le Locle puis de là
à La Chaux de Fonds (Suisse) pour
affaires commerciales.

Mazieres

Mazieres cantone
Voyageur de commerce
55 Avenue de la République
Ouvillac

Vu sans opposition
le 6.2.19

